

## METTRE EN PLACE LE RGPD

# Règlement Général de Protection de Données

### PROGRAMME

#### I- COMPRENDRE LE RGPD

- Législation Européenne et obligation
- Définition du Règlement Général de la protection des Données (RGDP)
- Les objectifs et périmètre du RGPD
- Les enjeux et les impacts pour les entreprises, administrations et collectivités

#### II- MAITRISER LES NOUVEAUX PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNÉES

- Les nouveaux droits pour les consommateurs, salariés, clients, fournisseurs, adhérents,...
- Les risques juridiques et les sanctions pécuniaires
- Les nouvelles obligations pour les gestionnaires de fichiers
- Les nouvelles règles de gestion sur la cybersécurité

#### III- DÉFINIR UN PLAN D' ACTIONS

- Nommer le chargé de projet
- Nommer un Délégué à la protection des données ou sous- traiter la fonction
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité
- Etre accompagné par un organisme externe

### Réf. EIN103

#### **Public**

Dirigeants, Responsables de services informatique, Représentant du personnel

#### **Pré-requis**

Toute personne de PME TPE devant mesurer l'impact du RGPD

#### **Résultats attendus**

Mettre en place des actions visant à la mise en conformité

#### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître la législation et les démarches de mise en œuvre d'un RGPD
- Mesurer l'impact sur son entreprise, son administration et sa collectivité
- Se préparer à l'entrée en vigueur du règlement et le mettre en œuvre

#### **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices, cas pratiques
- Remise d'un support pédagogique

#### **Durée**

1 jour / 7 heures

#### **Nature de la sanction**

Attestation de fin de formation

#### **Calendrier 2018**

#### Notre Dame de Sanilhac

- 4 octobre

#### Marmande

- 18 octobre

#### Agen

- 25 octobre

#### Langon

- 14 décembre

#### **Intervenant**

Kévin DELMARES

Intervenant en cybersécurité